

FAITS SAILLANTS

- Les résultats de l'enquête nutritionnelle SMART montrent que plus de la moitié des 23 régions du pays dépassent le seuil d'urgence de malnutrition aigüe sévère.
- Une conférence s'est tenue du 2 au 4 novembre à N'Djamena pour élaborer un cadre stratégique pour la stabilisation du bassin du Lac Tchad.
- Le CERF a alloué 11 millions de dollars pour assister 147 000 personnes au sud du Tchad.



Au sommaire

- La malnutrition s'aggrave au Tchad P.1
- Stabiliser le bassin du Lac Tchad P.3
- \$11 millions du CERF pour le Sud P.6

CHIFFRES CLÉS

Population	14,2M
Taux d'alphabétisation	37,3%
Espérance de vie	51,9 ans
Taux de mortalité des <5 ans	133/1 000
Taux de mortalité maternelle	860/100 000
Personnes affectées	8,1M
Personnes dans le besoin	4,7 M
Accès à l'eau potable	54%
PDI	101 905
PDI retournés	51 000
Réfugiés	410 710
Retournés	60 121
Ressortissants de pays tiers	1 252

FINANCEMENTS

589 millions
fonds requis (en US\$)

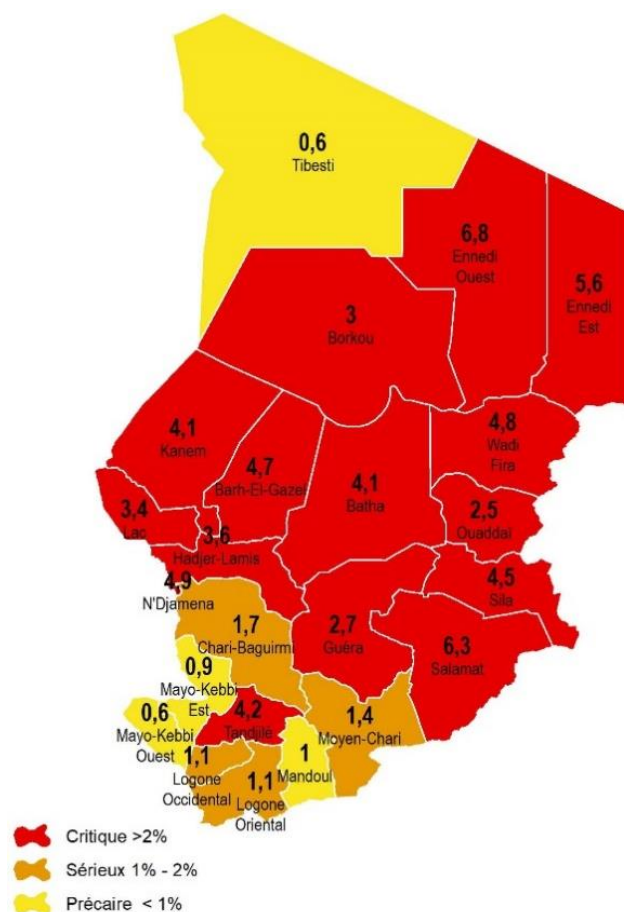
38,6%
financés

La situation nutritionnelle s'aggrave au Tchad

Plus de la moitié des régions en urgence nutritionnelle

Selon les résultats de l'enquête nutritionnelle (SMART) de septembre 2017, organisée par le ministère de la Santé publique avec l'appui de ses partenaires, les prévalences de la malnutrition aigüe se sont dégradées au plan national, avec 3,9% de prévalence (au-dessus du seuil d'urgence de 2%) pour la malnutrition aigüe sévère (MAS) et 13,9% (proche du seuil d'urgence de 15%) pour la malnutrition aigüe globale (MAG). En 2016, les prévalences de la MAG et de la MAS au plan national étaient respectivement de 11,9% et 2,6 %.

Prévalence de la malnutrition aigüe sévère (MAS) en 2017



Malnutrition aigüe

Aussi appelée "émaciation", d'après le glossaire de la nutrition produit par l'Unicef, la malnutrition aigüe se caractérise par une détérioration rapide de l'état nutritionnel sur une courte période. Chez les enfants, elle peut être mesurée à l'aide de l'indice nutritionnel poids-taille ou de la circonférence moyenne du bras. Il existe différents niveaux de sévérité de la malnutrition aigüe : malnutrition aigüe modérée (MAM) et sévère (MAS). En additionnant les taux de prévalence de la MAM et de la MAS, l'on obtient celui de la malnutrition aigüe globale (MAG).

Source : Enquête SMART ; OCHA

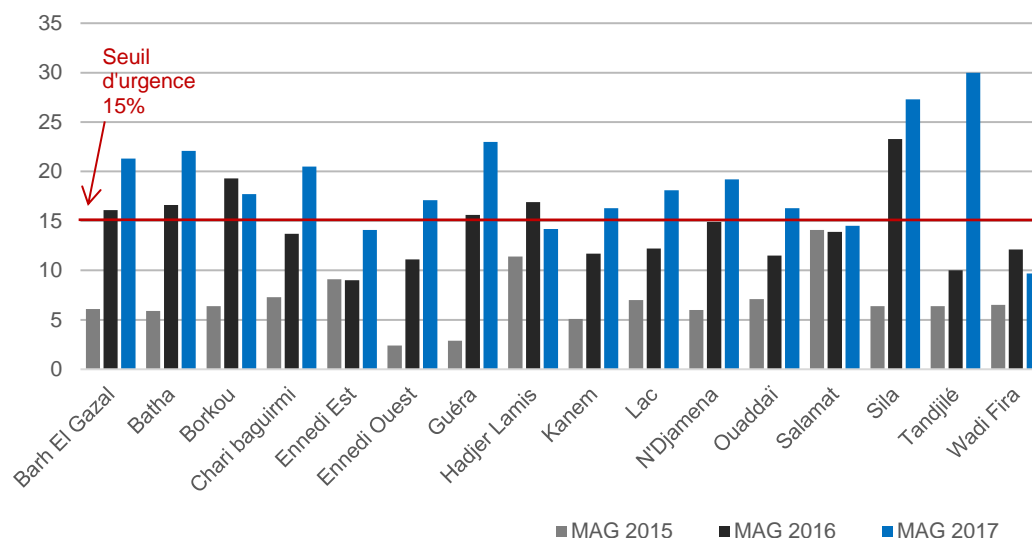
La situation nutritionnelle s'est donc fortement détériorée en 2017.

Sur le plan régional, 12 régions sur 23 sont au-dessus du seuil d'urgence de MAG et 15 régions ont enregistré des taux de MAS au-dessus du seuil d'urgence de 2%. Les régions les plus touchées par la MAG sont les deux Ennedis (Est et Ouest), le Salamat, le Batha et le Barh-EI-Gazal.

Pour ce qui est de la MAS, les deux Ennedis (Ouest et Est), N'Djamena, le Wadi Fira et le Barh-EI-Gazal sont les cinq régions les plus touchées.

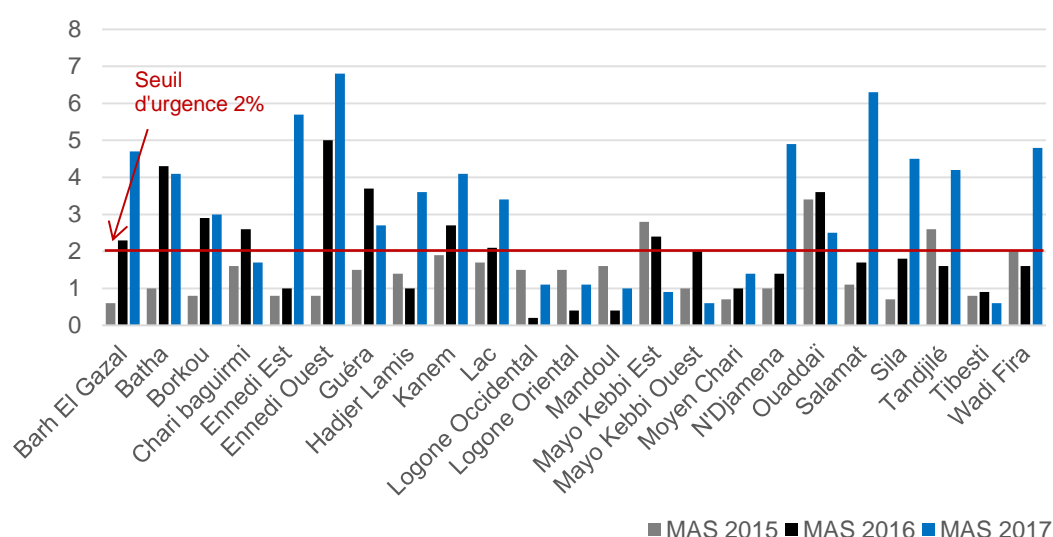
L'insécurité alimentaire dans les ménages due à la faible production agricole résultant de la mauvaise répartition des pluies dans l'espace et le temps a affaibli des ménages dans certaines régions.

Situation comparative de la MAG dans les régions les plus touchées (en %)



Source : Enquête SMART, OCHA

Situation comparée de la MAS dans les régions les plus affectées (en %)



Source : Enquête SMART, OCHA

La malnutrition est un problème de santé, d'éducation et d'accès à l'eau potable plus que de sécurité alimentaire dans le contexte du Tchad.

Des facteurs multidimensionnels à l'origine de la crise nutritionnelle

Malgré les efforts du gouvernement tchadien et de ses partenaires techniques, les prévalences de la malnutrition demeurent particulièrement élevées, surtout dans la bande sahélienne. Les raisons de cette détérioration sont multiples.

Tout d'abord, l'insécurité alimentaire dans les ménages due à la faible production agricole résultant de la mauvaise répartition des pluies dans l'espace et le temps a affaibli des ménages dans certaines régions. Les inondations ont également détruit les champs dans plusieurs zones de production. A cela s'ajoutent les pratiques alimentaires inadéquates et peu diversifiées, surtout celles en lien avec l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant ; le taux d'allaitement maternel exclusif est par exemple très bas (3%), ce qui favorise un défaut de nutrition. D'autres facteurs contributifs incluent la situation économique difficile que traverse le pays, qui a contraint les autorités à prendre des mesures drastiques ayant conduit à la réduction du pouvoir d'achat d'une bonne partie de la population, l'insuffisance de l'accès à l'eau potable, les mauvaises conditions d'hygiène et d'assainissement d'une frange importante de la population, et la faible couverture des services de santé et autres services sociaux de base, surtout dans les zones éloignées et / ou d'accès difficile. Par ailleurs, la recrudescence des épidémies telles que l'hépatite E au Salamat et le choléra au Sila et Salamat fragilisent un peu plus les ménages. La persistance des croyances et pratiques traditionnelles néfastes à la survie de l'enfant, notamment le mariage précoce, et le faible niveau d'instruction des couches vulnérables sont également parmi les causes profondes de la malnutrition au Tchad

Le développement et la prévention sont les clés

Ces taux élevés de MAS et de MAG sont une urgence pour le gouvernement et ses partenaires humanitaires et de développement. Il est impératif que des interventions multisectorielles et à l'échelle soient mises en œuvre dans les régions prioritaires afin d'assurer la prise en charge adéquate des cas de malnutrition. Il est aussi urgent de renforcer la prévention pour réduire le risque de morbidité et de mortalité dans les franges les plus vulnérables de la population. La solution à la crise nutritionnelle ne peut être exclusivement humanitaire, non seulement à cause du sous-financement du secteur de la nutrition (47% des 58 millions de dollars nécessaires à la prise en charge des enfants malnutris et aux activités de prévention ont été obtenus), mais surtout à cause des facteurs sous-jacents susmentionnés qui requièrent des interventions à plus long terme et des investissements durables dans les services essentiels.

En 2017, sur 58 millions de dollars requis pour la prise en charge des enfants malnutris et les activités de prévention du Cluster Nutrition, seulement 27 millions ont été reçus, soit moins de 47%.

Pour durablement réduire la prévalence de la malnutrition aigüe au Tchad, la principale clé demeure la prévention. Il est important de sensibiliser les populations pour l'adoption de bonnes pratiques telles que l'allaitement maternel exclusif jusqu'à six mois, le respect des règles d'hygiène et d'assainissement ainsi que l'abandon des pratiques traditionnelles néfastes pour la santé des enfants, telles que l'alimentation forcée et les tabous nutritionnels. Il est important que l'Etat, qui est le premier garant de la bonne santé de ses populations, améliore la couverture des services sociaux de base, particulièrement l'accès à l'eau potable et aux services de santé.



Crédit : OCHA/ N. Frérotte. La réduction de l'incidence de la malnutrition aigüe sévère passe par l'amélioration de l'accès aux services de santé.

Une conférence pour la stabilisation du Bassin du Lac Tchad

Elaborer une stratégie pour la stabilisation

Afin de parvenir à une stabilisation réussie de la région du Lac Tchad, l'Union Africaine et la Commission du bassin du Lac Tchad (CBLT) ont organisé, du 2 au 4 novembre à N'Djamena, une conférence pour l'élaboration d'un cadre stratégique en faveur de cette région affectée par la crise du Bassin du Lac Tchad (Nigeria, Niger, Tchad et Cameroun). La deuxième conférence (date non-connue) permettra de finaliser le cadre et la troisième et dernière de le valider au niveau politique. La conférence a réuni environ 200 participants, y compris des représentants des agences de l'ONU du Cameroun, du Nigeria et du Tchad.

Les participants à cette rencontre se sont accordés sur quelques principes clés qui guideront le développement et la mise en œuvre de la stratégie, notamment l'appropriation nationale et régionale de la stratégie, le leadership national, régional et continental, la redevabilité mutuelle, le renforcement du partenariat, l'intégration de l'aspect genre, et l'adhésion aux instruments régionaux, continentaux et internationaux relatifs aux droits humains.



Crédit : OCHA/N. Frérotte. Des multiples partenaires réunis pour mettre en place un cadre stratégique pour la stabilisation du Bassin du Lac Tchad.

Lors de la conférence, plusieurs organisations (l'Union Africaine, la Banque Mondiale, la CBLT, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme - CTED- des Nations Unies et l'OIM avec un financement du Bureau de la population, des réfugiés et des migrations -BPRM- du gouvernement américain) ont présenté leur engagement en faveur de la stabilisation et du développement dans la région,

notamment pour l'appui à un processus régional de désengagement, déradicalisation, réhabilitation, réintégration et réinsertion (DDRRR) pour les personnes anciennement associées aux groupes armés.

La communauté humanitaire salue l'engagement des multiples partenaires, tout en rappelant l'importance de respecter les principes humanitaires et d'assurer la protection des civils y compris les personnes en situation de reddition actuellement dans la région du Lac. qui ont été transférées par les autorités dans leurs zones d'origine et pourraient faire face à des risques de stigmatisation, de discrimination ou de rejet. Il est ainsi essentiel de s'assurer que ces projets ne ciblent pas uniquement les personnes anciennement associées aux groupes armés ou victimisées par ce groupe, mais intègrent également une assistance aux communautés d'origine vulnérables, sur la base d'une analyse impartiale des vulnérabilités. La communauté humanitaire encourage une nouvelle fois le Gouvernement à déclarer que ces personnes sont des civils, afin de faciliter leur réintégration.

Des recommandations pour accélérer la stabilisation

Des recommandations ont été formulées au cours de la conférence, en lien avec les différents domaines prioritaires.

L'action humanitaire et la consolidation des acquis ont été érigées en priorités. La conférence a réitéré que toute coordination entre humanitaires et acteurs militaires devait être guidée par le principe de distinction et la neutralité des interventions humanitaires. La communauté humanitaire a d'ailleurs souligné au cours de la conférence l'importance de respecter ce principe de distinction, notamment par la Force Multinationale Mixte (FMM) qui doit s'abstenir de mettre en œuvre des activités à caractère humanitaire.

Pour ce qui est du DDRRR, il a été jugé important d'harmoniser les cadres juridiques, de renforcer les capacités institutionnelles au niveau local, régional et international, de développer une base de données et des systèmes de gestion de l'information, le tout dans une approche axée sur la sécurité communautaire.

En ce qui concerne les solutions durables pour les personnes déplacées et réfugiées, tous les acteurs sont fortement encouragés à adhérer aux instruments et obligations internationaux (telle que la convention de Kampala) et à prioriser les réponses aux besoins humanitaires. Les participants de la conférence proposent aussi de créer une plateforme regroupant les secteurs de la consolidation de la paix, humanitaire et de développement pour une approche intégrée. Une dynamique complémentaire entre les acteurs humanitaires et de développement constitue une opportunité pour accélérer le renforcement des services de base, un domaine critique pour la réussite des solutions durables.

Au sujet du renforcement des capacités locales et de la résilience, il a été question d'améliorer les compétences de l'administration locale, des services de sécurité, de la justice et des chefs traditionnels. Il s'agit aussi de soutenir le forum sur la gouvernance à travers une politique de décentralisation, de renforcer les mécanismes d'enquête, de poursuite et de condamnation et d'améliorer la sécurité des frontières à travers la CBLT.

Enfin, concernant la redynamisation socio-économique de la région, les acteurs doivent soutenir l'accès aux moyens de subsistance et les projets de consolidation de la paix, investir dans les services sociaux de base, développer les infrastructures reliant les communautés et les frontières et développer un système d'alerte rapide et un mécanisme de prévention des conflits.

Pour réussir, la stratégie de stabilisation doit se baser sur les droits de l'homme, la non-discrimination et la protection des civils dans les zones affectées par la crise. Ces aspects doivent être davantage renforcés au fur et à mesure que la stratégie se concrétise.

Il est prévu la mise en place d'un groupe de travail composé de l'Union africaine, de la CBLT et de la Force Multinationale Mixte pour assurer le suivi de ces recommandations et le développement de la stratégie de stabilisation

Les priorités pour la communauté humanitaire

La communauté humanitaire au Tchad a partagé certaines de ses recommandations et a insisté sur le fait que le développement local et l'accès aux services pour tous dans le bassin du lac Tchad était un impératif et un élément essentiel pour la stabilisation de la région.

Au premier semestre 2017, la communauté humanitaire avait proposé des priorités opérationnelles pour des solutions durables dans la région du Lac, qui soulignent l'importance d'accompagner les retours volontaires et la mise en œuvre de solutions durables, dans un contexte sécurisé, et d'assurer une réponse adéquate aux besoins les plus urgents des populations hôtes et en déplacement (y compris les réfugiés). Il s'agit également de renforcer leurs moyens d'existence en vue de leur autosuffisance, et de relancer l'économie locale. Il est aussi question d'améliorer l'accès aux services sociaux de base à travers la consolidation des structures locales déjà existantes.

Ces différents investissements prioritaires visent un seul et même objectif : mettre fin au dénuement en réduisant les risques et les vulnérabilités. La mise en œuvre de ces priorités repose sur un renforcement du lien entre acteurs humanitaires et de développement, à travers l'adoption d'une « nouvelle façon de travailler ».

La communauté humanitaire encourage les bailleurs de développement à investir dans les zones de retour et les zones productives, particulièrement dans la cuvette sud de la région du Lac.

Sans un soutien adéquat des bailleurs, il sera très difficile de mettre en œuvre ces recommandations visant le retour à la normalité dans la région du Lac Tchad. La communauté humanitaire encourage les bailleurs de développement à investir dans les zones de retour et les zones productives, particulièrement dans la cuvette sud de la région du Lac. Alors que les personnes déplacées amorcent déjà un retour vers leurs zones d'origine situées dans les îles du Lac, la mise en place d'interventions de développement dans les zones de déplacement doit être faite avec précaution afin de ne pas mettre à mal cette dynamique de retour à la vie normale et de ne pas risquer de pérenniser les déplacements.

Un groupe d'ONG internationales a profité de l'opportunité pour [plaider pour le respect des droits humains et de l'action humanitaire](#). Pour ces ONG, si le processus de stabilisation se fait au détriment de l'action humanitaire et des droits humains, les faibles gains humanitaires seraient compromis et le risque de repartir à zéro serait réel. En plus des points soulevés dans les priorités, les ONG soutiennent que les politiques sécuritaires doivent être réévaluées et adaptées aux différentes réalités sécuritaires des Etats, tous ne connaissant pas les mêmes niveaux de volatilité.

En bref

11 millions de dollars pour assister 147 000 personnes au sud du Tchad



Crédit : OCHA/I. Brandau. L'appui aux moyens d'existence peut contribuer à la stabilisation de la région.

Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Mark Lowcock, a récemment approuvé [l'allocation de 11 millions de dollars issus du Fonds central d'intervention d'urgence \(CERF\) pour l'action humanitaire au Tchad](#). Cette enveloppe permettra de répondre aux besoins vitaux de 147 000 personnes, notamment des retournés et réfugiés de la République Centrafricaine et leurs communautés hôtes,

dans quatre régions du sud du pays. Le nouveau financement fait suite à une première allocation de 10 millions de dollars accordée en septembre 2016 dans cette même zone pour couvrir les besoins prioritaires des populations les plus vulnérables.

Les régions des Logones (Oriental et Occidental), Moyen Chari et Mandoul restent profondément affectées par l'impact de la crise centrafricaine, avec l'absence de perspectives de retour, des enjeux pour l'intégration locale et de nouveaux afflux de population en 2017. Suite à un manque accru de financement poussant les partenaires humanitaires à se retirer progressivement, les populations affectées voient leurs conditions de vie et moyens d'existence se détériorer, particulièrement dans les lieux de déplacement.

Au total, cinq projets financés par les fonds CERF permettront d'améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables dans ces régions. L'innovation cette année, concerne la mise en œuvre de ces projets via les transferts monétaires multi-usages (60% des fonds octroyés) visant une assistance multisectorielle favorisant l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la protection, des conditions d'abris et des moyens de subsistance des populations, ainsi que de leur accès aux services de nutrition, de santé, et à l'éducation. La communauté humanitaire utilisera en outre 27% de ces fonds pour renforcer les services sociaux de base. Le Service aérien humanitaire (UNHAS) recevra près de 14% des fonds pour maintenir l'accès humanitaire dans tout le pays. Les agences des Nations Unies récipiendaires que sont la FAO, le FNUAP, le HCR, l'OMS, le

Le CERF permettra de répondre aux besoins vitaux de 147 000 personnes, dans quatre régions du sud du pays.

PAM et l'UNICEF travailleront conjointement avec des partenaires opérationnels afin de mettre en œuvre les différents projets au cours des neuf prochains mois.

Cette nouvelle modalité d'assistance offre un immense potentiel. Afin de garantir la faisabilité et l'efficacité de cette approche, les partenaires humanitaires impliqués ont mené une analyse de la situation des marchés et une analyse de protection préalables.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Florent Méhaule, Chef de Bureau, mehaule@un.org, Tel. (+235) 68 85 10 04

Naomi Frérotte, Chargée de l'Information Publique, frerotte@un.org, Tel. (+235) 66 90 16 33

Augustin Zusanné, Assistant Chargé d'Information Publique, zusanne@un.org, Tel. (+235) 63 90 09 13

www.unocha.org/tchad | www.reliefweb.int/country/tcd